Annonces Légales

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002 Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

LIQUIDATIONS

FI32736

CF FOOD

Société en liquidation Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : Résidence la Perle Appt 23 – ZAC Etang Z'abricots 97200 FORT-DE-FRANCE 813 613 627 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de 30/09/2025, les associés ont : termes du PV de l'AGE du

- donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Yves FACELINA et déchargé ce dernier de son mandat :

- constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2025. Mention sera faite au RCS de Fort de

France Pour avis

FI32735

VANISA,

Société en liquidation Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : Résidence la Perle Appt 23 – ZAC Etang Z'abricots 97200 FORT-DE-FRANCE 813 613 619 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

termes du PV de l'AGE du

30/09/2025, les associés ont :
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Yves FACELINA et déchargé ce dernier de son mandat ;
- constaté la clôture de la liquidation à

compter du 30/09/2025. Mention sera faite au RCS de Fort de

Pour avis

MARCHÉ PUBLIC

FI32743



Diportment de la Marinique

ENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS
DE MANGOT VULCIN (GCS MV)

the MangOT VULCIN (GCS MV)

the MangOT VULCIN (GCS MV)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

1 / Identification de l'organisme qui passe le marché
Groupement de Coopération Sanitaire

de Moyens de Mangot Vulcin Pouvoir adjudicateur : Madame Marie-France ROBLOT-COULANGES Administrateur Cité Hospitalière de Mangot-Vulcin

BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier Mangot-Vulcin - 97286 LAMENTIN Tel: **05 96 48 81 37 - Fax: 05 96 48 82**

70 2 / Objet de la prestation SERVICES D'ASSURANCES POUR LE GROUPEMENT DE COOPERATION SANI-TAIRE DE MOYENS DE MANGOT VULCIN

Nomenclature Nomenciature:
- Classification CPV de l'objet principal
Descripteur principal : 66510000-8
Service d'assurance »

3/ Type de procédure: Appel Offre Ouvert passé dans le cadre des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande R.2161-5 du Code de la Commande Publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant par-tie législative et du décret n° 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réalementaire.

4 / <u>Lieu d'exécution</u> : cite hospitalière de Mangot Vulcin

5 / <u>Caractéristiques principales</u>: La Prestation fait l'objet de QUATRE (04) lots:

- Lot n° 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes

CPV : 66515000-3 : « Services d'assurance dommages ou pertes »

- Lot n° 2 : Assurance des Responsabilités et des risques annexes CPV : 66516000-0 : « Services d'assu-

rance responsabilité civile »

- Lot n° 3 : Assurance des véhicules à

moteur et des risques annexes CPV: 66514110-0 : « Services d'assurance de véhicules à moteur »

- Lot n° 4: Assurance de la protection juridique de la personne morale
CPV: 66513000-9: « Services d'assurance défense et recours »

Conformément à l'article R.2113-1 du Code de la commande publique, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot, pour plusieurs lots ou pour tous les lots. Ils devront présenter une offre distincte pour chaque lot

auquel ils soumissionnent.

Ils pourront être attributaires de plusieurs lots.

Les variantes ne sont pas autorisées.

6 / Prestation divisée en lots : Oui 7 / <u>Durée de la prestation</u> : 48 mois à compter de la notification de l'Acte d'Engagement au(x) Titulaire(s) soit une durée d'UN an, renouvelable tacitement sans pouvoir excéder une durée totale de quatre (04) ans.

Le Marché débutera le 1er janvier 2026 - 00 h 00 pour expirer le 31 décembre 2029.

Date prévisionnelle de début d'exécution de la Prestation : le 1er JANVIER 2026 - 00 H 00

8 / Conditions relatives au Marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

 Services de financement

- Financement : Budget du Groupement de Coopération de Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin

- Paiement : Mandat administratif - Délai de paiement : 50 jours - Unité monétaire utilisée : Euro - Offres et documents associés : uniquement en français

9/ <u>Conditions de participation</u> : Critères de sélection des candidatures : Sélection des candidatures sur la base des justificatifs produits par les candidats des justificatins produits par les carlottats relatifs à leurs qualités et capacités, décrites dans le Règlement de la Consultation (articles R 2142 - 1 ; R 2143 - 3 ; R 2143 - 4 ; R 2143 - 5 du Décret n° 2018 - 10750 du 03 décembre 2018).

10 / Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avanta-geuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération conformément à l'Article 8 (Jugement des offres) du Rèalement de la Consultation.

11 / Conditions de transmission et de

<u>présentation des dossiers</u> : <u>Décrites dans le F</u> Règlement de Consultation.

12 / <u>Visite sur site</u>:

A la demande et si les Candidats le souhaitent, une visite sur Site pourra être organisée.

Cette visite ne revêt pas de caractère

obligatoire. Elle se déroulera dans la se-maine 43 (du Lundi 20 octobre 2025 au Vendredi 24 octobre 2025).

Les candidats intéressés contacter Mme Catherine BOCALY:

- par mail : catherine.bocaly@chu-martinique.fr

par téléphone au 05 96 48 89 28 ou

Portable : 06 96 23 30 46 13 / Conditions de delai

• Date limite de réception des Dossiers : Le JEUDI 13 NOVEMBRE 2025 – 12 h 00

(Heure de Martinique)
• Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite fixée pour la re-

14 / Publication relative à la même consultation:

Date d'envoi du présent Avis au JOUE Le LUNDI 06 OCTOBRE 2025

15 / Date d'envoi du présent avis a la publication : Le LUNDI 06 OCTOBRE 2025

16 / Procédures de recours

Instance chargée des procédures de re-

Tribunal Administratif de Martinique

12, rue du Citronnier – Plateau Fofo TS 17103 - 97271 SCHOELCHER-Cedex

Tél.: 0596 716 667 - Fax: 0596 631 008

Courriel: greffe.ta-fort-de-france@ju-

URL: https://fort-de-france.tribunal-administratif.fr

Organe chargé des procédures de médiation:

CCIRA de Paris - Préfecture de la Région Ile-de-France - Préfecture de Paris

- 5, rue Leblanc 75911 PARIS - Cedex 15 - Téléphone : 01 82 52 42 72 - Fax : 01 82 52 42 95 - Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

Service auprès duquel des renseigne-ments peuvent être obtenus sur l'introduc-

tion de recours : Tribunal Administratif de Martinique

12, rue du Citronnier - Plateau Fofo TS 17103 - 97271 SCHOELCHER-Cedex Tél. : 0596 *716 667 - Fax : 0596* 631 008

Courriel: greffe.ta-fort-de-france@ju-URL: https://fort-de-france.tribunal-ad-

ministratif.fr Annexe I – Adresses complémentaires 17 / Adresse où les renseignements peuvent être obtenus :

17.1 - D'ordre administratif

Nom de l'organisme : Groupement de coopération sanitaire de moyens de Mangot Vulcin

Correspondant : Cellule Marchés

BP 303 - Route du Vert Pré Quartier Mangot Vulcin

97286 Lamentin Tél: 05 96 48 88 38-Fax: 05 96 48 82 70 Adresse Internet URL: https://gcsmv.emarchespublics.com

17.2 - D'ordre technique Nom de l'organisme : ARIMA CONSUL-TANTS ASSOCIES

Correspondant BOUF LE PIVERT Madame

16 A rue de la Morgan 22360 LANGUEUX

Tél.: 02 96 33 29 51 E-mail: valerie.lepivert@arima-consultants.fr

Nom de l'organisme : Groupement de coopération sanitaire de moyens de Mangot Vulcin

Correspondant : Mme Catherine BO-CALY

Services Logistiques BP 303 - Route du Vert Pré Quartier Mangot-Vulcin

97286 Lamentin Tél.: 05 96 48 89 28-Fax: 05 96 48 82 70 E-mail: catherine.bocaly@chu-marti-

18 / Adresse où l'on doit retirer les Dossiers de Consultation :

Sur le Site

 Sur le Site Internet de l'Etablissement : https://gcsmv.e-mar-chespublics.com Internet 19 / Adresse où les Dossiers doivent

être envoyés : • Site Internet de l'Etablissement : https://gcsmv.e-marchespublics.com Fait au Lamentin, le jeudi 02 octobre

L'Administrateur Marie-France ROBLOT-COULANGES

TRIBUNAUX

FI32746

TRIBUNAL JUDICIAIRE **DE FORT DE FRANCE**

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

AFFAIRE: N° RG 22/00052 - N° Portalis DB3X-W-B7G-THUHC
Le 27 Mai 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif à l'égard de : Monsieur Fabrice DRAI

Résidence La Galléria - Appt 6 C Centre Commercial La Galléria 97232 LE LAMENTIN

SIREN: 501 098 529 Activité: Agent Commercial intermé-

diaire de commerce

* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE
Rappelle que les fonctions du juge

commissaire prendront fin au jour où le compte rendu de fin de mission du li-quidateur aura été approuvé.

* Met judiciaire : Met fin aux fonctions du mandataire

BR & ASSOCIES. Représentée par Me Laura BES Centre d'affaires Dillon-Valmenière 97200 FORT DE FRANCE

TRIBUNAL JUDICIAIRE **DE FORT DE FRANCE**

EXTRAIT D'UN JUGEMENT CONSTATANT L'ACHEVEMENT DU PLAN ARRÊTE LE 29 MAI 2012

AFFAIRE: RG 25/00005 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIL2K Le 28 Janvier 2025, le Tribunal judi-ciaire de FORT DE FRANCE a ordonné l'achèvement du plan à l'égard de : La S.C.I. VIVRE SON TEMPS

Morne Aux Boeufs 97221 LE CARBET SIREN :420 213 019

Activité : location bien immobilier ORDONNE la radiation au registre du

Commerce;

* Met fin à la mission du Commissaire à l'Exécution du Plan :

La SELARL BCM, Représentée par Me Charles-Henri CARBONI, en qualité de CEP

Adresse: 4, Bld de Verdun - 97200 FORT DE FRANCE

Notre e-mail

contact@lelegis.fr

Notre téléphone

06 90 25 89 84

Vendredi 10 octobre 2025 Le Légis N° 920 Page 7

2025